

POLITIQUE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET ACCOMPAGNEMENT DU MANAGEMENT

Communiqué de presse – 23 décembre 2019

*BAROMETRE SOCIAL 2019 DU CENTRE HOSPITALIER VAUCLAIRE : UN FORT TAUX DE SATISFACTION ET DES AXES
D'AMELIORATION A DEVELOPPER*

Le Centre Hospitalier VAUCLAIRE s'engage pour la Qualité de Vie de ses agents et l'appui au management

Le Centre Hospitalier VAUCLAIRE, spécialisé en psychiatrie, situé à Montpon-Ménestérol en Dordogne, emploie plus de 750 agents sur une quarantaine de sites. Dans le cadre de son projet social, l'établissement s'est engagé en 2019 dans l'élaboration de sa 1^{ère} politique de qualité de vie au travail et d'accompagnement du management. La démarche associe largement agents, encadrement et représentants du personnel.

Le Centre Hospitalier va, notamment, élaborer son programme d'actions sur les résultats de son **Baromètre Social**. Ainsi, 242 agents, soit **un taux de participation de 32 %** de l'effectif total de l'établissement, ont répondu à des questions de satisfaction portant sur **l'organisation et le contenu du travail, les relations entre les professionnels, le développement professionnel, l'encadrement, la connaissance du droit du travail, la reconnaissance au travail, la direction et la communication mais aussi la mobilité professionnelle**, soit près de 65 questions fermées auxquelles s'est ajouté une question ouverte pour permettre aux agents d'exprimer leurs idées d'amélioration de la qualité de vie au travail. Des Items signalétiques (sexe/tranche d'âge/durée d'activité au CHV/filière professionnelle/statut/responsabilité managériale ou non/pôle d'affectation) ont permis d'enrichir les axes d'analyse.

La moyenne des 7 domaines investigués est de **64,32 %** d'avis assez satisfaits à très satisfaits ce qui témoigne d'un degré de satisfaction important. Les taux de satisfaction relatifs aux **relations entre professionnels** et à la **reconnaissance du travail** atteignent les **78 %**. En revanche, le développement professionnel, l'encadrement, la connaissance du droit du travail, la direction et la communication n'enregistrent des taux « que » de 52 à 70 %.

Ces derniers résultats déterminent les axes de progrès sur lesquels le Centre Hospitalier va engager son action dans les prochains mois. Ainsi, accompagné par le **consultant HOREA**, le Centre Hospitalier VAUCLAIRE va écrire son programme d'actions par une formation-action qui va se dérouler tout au long du 1^{er} semestre 2020.

Contact :

Philippe MARLATS

Directeur Adjoint chargé des ressources humaines et de la communication

philippe.marlats@ch-montpon.fr

Tél. : 05 53 82 82 82